

Réglementation générale de protection des données (RGPD)

Qu'est-ce que la RGPD ?

RGPD est l'acronyme de « Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais : « GDPR » pour « General Data Protection Regulation »). Il s'agit du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Cette réglementation, complète, remplace en partie et élargi les dispositions de la loi Informatique et Libertés qui en 1978 a donné naissance à la CNIL (Commission Nationale Informatique et liberté).

ARCAL et la RGPD

ARCAL met tout en œuvre pour protéger votre vie privée.

Le respect de votre vie privée et la transparence ont toujours compté pour nous. Dans le cadre de l'entrée en vigueur du RGPD, nous avons mis à jour notre politique de confidentialité afin de vous fournir des informations claires et simples sur les données personnelles que nous recueillons et sur la façon dont nous les protégeons.

Quelles sont les données que nous collectons ?

Les données que vous avez accepté de nous communiquer lors de votre inscription et celles liées aux inscriptions à nos activités. Les informations personnelles incluent notamment votre adresse email et votre numéro de téléphone pour pouvoir vous contacter.

Que faisons-nous de vos données ? envoi de communications relatives aux activités proposées par l'ARCAL (votre délégation locale et Arcal Voyage), traitement des inscriptions, listes de présence, relances...

Vos données sont-elles partagées ? Vos données sont strictement utilisées en interne à ARCAL.

L'accès à vos données personnelles est strictement réservé aux salariés et aux responsables d'ARCAL (Secrétariat général et votre délégation régionale), uniquement dans le cadre des traitements nécessaires. ARCAL ne vend, ne communique ou ne diffuse vos données à aucune personne ou organisme externe

Combien de temps vos données sont-elles conservées ? Les données personnelles que vous nous communiquez et relatives à votre statut de membre, à vos inscriptions, sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la date de votre sortie d'ARCAL.

Comment vos données sont-elles protégées ? ARCAL met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin de protéger les données personnelles que nous détenons contre tout accès, modification, destruction ou divulgation. Vous pouvez avoir connaissance de l'intégralité des données vous concernant.

Comment accéder à vos données ? Conformément au Règlement Général de Protection des données n°2016/679, vous disposez du droit de demander l'accès à vos données personnelles, la rectification ou l'effacement de celles-ci, la limitation des traitements effectués, de vous opposer au traitement et à la portabilité de vos données. Pour cela vous pouvez envoyer votre demande en envoyant un email à notre Secrétariat Général : 'ARCAL SecGen' arcal.secgen@orange.fr ou à votre délégué. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle en France.